

# FICHE D'INFORMATION AUX CANDIDATS AVIS N° 2019 12903 0030

A Marseille, le 30/08/2019

Direction Générale Adjointe des Services de Secours et d'Incendie

Adresse du profil acheteur : marchespublics.mairie-marseille.fr

**Objet :** Prestations d'inspection, de requalification et prestations annexes, de maintenance corrective d'équipements sous pression et de remplissage en oxygène de bouteilles pour appareils respiratoires en trois lots, au profit du BMPM. :

Lot 1: Bouteilles pour appareils respiratoires isolants,

Lot 2 : Bouteilles pour la plongée,

Lot 3 : Bouteilles d'air respirable pour compresseurs haute pression et pour engins spéciaux, ainsi que cuves d'air industriel pour compresseurs basse pression.

## RÉPONSE SUITE A DES DEMANDES D'INFORMATION

#### Question 6, posée le 29/08/2019 :

« Pour la signature des documents du marché, ex : article 9 de l'AE des lots, acceptez-vous la signature électronique avec une clé type Chamber Sign ? ».

## Réponse 6, transmise le 30/08/2019 :

Conformément à l'article 4.2 du règlement de la consultation : « la signature de l'AE n'est que facultative au moment du dépôt de l'offre, mais sera exigée pour l'attributaire ».

Par ailleurs, toutes les informations relative à la signature électronique du marché public se trouvent à la page 13 de l'annexe 6 du règlement de consultation intitulée « Guide relatif à la dématérialisation des marchés publics ».

Ce document fait également un renvoi vers la liste nationale de confiance, comprenant les informations relatives aux prestataires de services de confiance qualifiés qui sont contrôlés par la France.

Après vérification, je vous informe que ChamberSign FRANCE apparaît bien dans la dite liste.

\*\*\*

# SUIVI DES MODIFICATIONS CONCERNANT LES DOCUMENTS DE LA CONSULTATION

En date du 06/08/2019, les documents de la consultation citée en objet ont été modifiés comme suit : suppression sur les documents suivants de la notion de pièces détachées de qualité équivalente à celle du constructeur :

- > CCTP\_AAPC\_19\_12903\_0030
- > AE\_AAPC\_19\_12903\_0030\_LOT 1
- > AE\_AAPC\_19\_12903\_0030\_LOT 2
- > AE\_AAPC\_19\_12903\_0030\_LOT 3

Les candidats devront répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet.

Il est demandé aux candidats de veiller à bien prendre en compte cette dernière version des documents dans leur offre. Toute version antérieure à celle modifiée ce jour, remise au titre de l'offre, ne pourra pas être acceptée pour les lots n°1, 2 et 3.

La date limite de remise des offres initialement prévue le 17/09/2019 à 16h00 est maintenue.